



**Le Groupe d'Intervention
en Affaires Municipales Enr.**

**Vous êtes
le développeur,
le visionnaire...**

**Nous sommes les
spécialistes au service
de votre projet.**

**Vous devez demander
un permis municipal,
une dérogation mineure,
un certificat d'autorisation
d'un ministère,
une autorisation de la CPTAQ,
et quoi d'autre encore...?**

Nous pouvons vous aider.

WWW.GIAM.CA



Téléphone : 514-353-9555
Sans frais : 1-800-263-9033
Télcopieur : 514-353-3815
Courriel : contact@giam.ca



Richard Brunet, urbaniste



Les services les plus demandés:

Recherche de sites à développer

Analyse de la réglementation pré-projet

- Dézonage agricole
- Modification de zonage
- Demande de dérogation mineure

Participation au projet de développement

- Design, lotissement, concept, branding
- PIIA, PAE, PPCMOI
- Négociation sur l'installation des services municipaux,
- Négociation H-Q, Bell, Vidéotron, etc.

Demandes de permis

Demande de certificat d'autorisation à l'Environnement

Contrôle des aménagements et relations avec la ville

GIAM

**a été fondé en 1984
et assure une présence
réelle et continue au Québec
depuis cette date.**



TERRITOIRE

ZONAGE AGRICOLE

Dézonage, Droits acquis, etc...

Consultez les experts et mettez la chance de votre côté!

Territoire offre ses services à toute personne désireuse de présenter une demande à la CPTAQ.

Que ce soit pour présenter une demande d'autorisation à la CPTAQ, une expertise avant achat, la reconnaissance d'un droit acquis ou simplement pour l'orientation du dossier avant toute décision, TERRITOIRE peut vous conseiller.

Notre équipe d'urbanistes et d'aménagistes expérimentés en zonage agricole peut diriger votre projet et vous permettre de faire des gains substantiels.

Nous vous offrons la possibilité de consultation sur place

1-800-263-9033

Richard Brunet, urbaniste